6 novembre 2007 **07.420**

Question Caroline Gueissaz

Lutte contre la fumée passive: pour quand?

Fin 2006, 10.480 signatures soutenaient l'initiative populaire pour l'interdiction de la fumée passive.

Le 1^{er} octobre 2007, l'Etat supprimait la fumée dans les locaux de l'administration.

Mais aux dernières nouvelles, les services ont l'intention d'attendre les délais maximaux pour répondre à l'initiative. Pourquoi attendre? 2009, 2011, n'est-ce pas trop lent?

Cosignataires: E. Bernoulli et J.-F. de Montmollin.